

Péyese



WERY-GUILLAUME M. Thérèse
Lijsterbessenlaan, 24
1900 OVERIJSE

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 731.39.15

COTISATION : 350 francs.

"IMPORTANT!"

- ⌘ 24 - Route du Beurre, du Fromage et du Sirop :
page 6.
- ⌘ 7/12 - Visite de Tournai : voir page 7.
- ⌘ 1/2 - Banquet du 80e Anniversaire :
inscription - voir page 4.

COTISATION 1986

Nous devons nous résoudre à porter la cotisation à 350 F. Cette modeste augmentation est très loin de représenter l'index des coûts depuis 1978, moment où la cotisation devint 300 F.

Si nous pouvons nous contenter de cette modique augmentation, c'est parce que nous avons pu réduire les dépenses en modifiant la présentation de la Revue. Il reste néanmoins nécessaire de disposer de quelques ressources complémentaires pour maintenir le service rendu à son niveau actuel.

Lorsque vous verserez votre cotisation 1986 au compte 000-0147212-63 du Cercle Pégase, rappelez-vous donc le nouveau montant - 350 F. - Pour les nouveaux membres recrutés après le 30 septembre, ce montant couvre l'année 1986 aussi bien que le restant de 1985.

Les membres associés, agréés par l'ASBL, versent un supplément qui reste fixé à 100 F. Rien n'est changé pour les cotisations "jeunes" (100 F.) et "étudiants" (50 F.).

Les cyclo-touristes peuvent s'acquitter de la cotisation à la FEC - 340 F. pour 1986 - en l'ajoutant à leur versement à Pégase.

ASSURANCES

Quelques précisions seront utiles pour rappeler les possibilités offertes.

Pour 60 F. par an, à ajouter à la cotisation, nos membres peuvent souscrire à notre assurance de groupe en responsabilité civile et individuelle accident, et cela tant pendant les excursions et voyages organisés par le Cercle, que sur le chemin aller-retour de leur domicile ; l'usage d'un véhicule public ou privé à ces fins est également couvert, et la défense en justice est prévue. Les limites de cette assurance sont fixées comme suit : .responsabilité civile : 100 millions dommages corporels, 10 millions dommages matériels, 500.000 F. incendie de forêt.

.accident personnel : frais de traitement pendant maximum 75 semaines, à concurrence du barème INAMI, après application de ce barème.

.invalidité permanente : 600.000 F.

.décès : 300.000 F.

.transport du lieu de l'accident (ou même du malaise) jusqu'au lieu de soins le plus proche.

En payant 80 F. au lieu de 60, les cyclistes sont couverts en outre en responsabilité civile pour nos excursions et voyages ; toutefois, ils ne sont pas réputés tiers entre eux.

Les cyclos membres de la F.B.C. n'ont aucun intérêt à se couvrir à Pégase pour nos voyages et excursions. Leur cotisation FEC comporte en effet une assurance en responsabilité civile, avec défense en justice, et pour laquelle ils sont réputés tiers entre eux. Cette assurance couvre de surcroît les entraînements, ce qui est un précieux avantage.

Enfin, la F.B.C. offre pour 360 F. une assurance individuelle qui donne droit au cycliste accidenté :

- au doublement de l'indemnité INAMI pendant 75 semaines ;
- à une indemnité journalière de 225 F. par jour également pendant 75 semaines (à partir du 31ème jour pour les non-indépendants) ;
- à 500.000 F. pour l'invalidité permanente ;
- à 300.000 F. en cas de décès.

Les assurances F.B.C. sont valables sur le chemin aller-retour depuis le domicile, y compris avec emploi de véhicule public ou privé, et elles couvrent bien entendu, outre les entraînements, toute excursion ou voyage organisé par le Cercle ou par la Fédération elle-même, ou patronné par elle.

La déléguée du Comité aux assurances est Melle J. TAVERNIERS, rue Mont-Saint-Alban, 42, à 1020 Bruxelles (Tél. 478.35.96).

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps.

N'oubliez pas la séance du lundi 4 novembre où seront projetées les diapos de L. et L. Vandermeiren, sujet : Au Pays de Fribourg.

- 24 - Route du Beurre, du Fromage et du Sirop. Inscription pour le car chez A. Moyson. Tél. 521.82.67.
- 1/2 - Banquet du 80e Anniversaire. Inscription chez J. Driesens. Tél. 218.01.96.

X X X

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 4 NOVEMBRE A 20 HEURES.

Réunion dès 20 heures au "Jupiler-Bourse", rue du Marché aux Poulets, 35, à 1000 Bruxelles. L'assemblée sera ouverte à 20 h 15' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 octobre ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Visite guidée de Tournai le samedi 7 décembre ;
5. Banquet du 80e Anniversaire ;
6. Bruxelles-Paris ;
7. Divers ;
8. Perception des cotisations 1986 ;
9. Projection des diapos de Luc et Lucette Vandermeiren, sujet : "Au Pays de Fribourg".

Le Comité se réunira le jeudi 7 novembre 1985 à 20 h 30' à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511.24.78.

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS DE NOVEMBRE

Renseignements : A. REYNAERTS, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles.
Tél. 344.78.72. Toutes les excursions sont circulaires et lon-
gues de 60 km. Départ 15 minutes après l'heure de réunion indi-
quée ci-après.

Vendredi 1er - Réunion à 9h30' à l'ancienne gare de Genappe.
PN à Sombrefe. Pilote : P. BROIER.

3 - Réunion à 9h30' à la gare de Soignies. PN à Bois de Lessines.
Pilote : J. HANAPPE.

10 - Réunion à 9h30' à la gare de Hal. PN à Ecaussines.
Pilote : P. BROIER.

Lundi 11 - Réunion à 9h30' à la gare de Braine-l'Alleud. PN à
Dworp. Pilote : J. BILTERYST.

17 - Réunion à 9h30' à Dilbeek, Kalenberg, 29. PN à Wambeek.
Pilote : J. GALLET. Ensuite réunion annuelle de clôture de
la saison. Inscription obligatoire avant le 11 chez Gallet.
Tél. 569.05.04.

Début de la saison 1986 le 16 mars.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS DE NOVEMBRE

-P- Promenades, responsable : J. GALLET, Kalenbergstraat, 29
1710 Dilbeek. Tél. 569.05.04.

-R- Randonnées, responsable : J. OPDEBEECK, rue Niemegeers, 1B
1950 Kraainem. Tél. 720.54.31.

* 1-2-3 - Week-end à Wiesenbach : pour tous renseignements s'adres-
ser à J. ASTIE. Tél. 673.86.25.

* 1 - P+R - Réunion à 9h45' au terminus du métro à Veeweyde.
Départ à 10 h. PN à Vlezenbeek, Neerpede, Veeweyde. 20 km.
Pilote : A. MOYSON..

* 3 - P - Réunion à 8h30' gare des autobus au Nord. Départ à
8h50' pour Leefdaal. Arrivée à 9h35'. Promenade de Leefdaal
à Terbank avec PN aux Eaux Douces. 21 km. Retour en bus à
Bruxelles-Nord. Pilote : J. SPLINGARD.

3 - R - Réunion à 8h30' à la gare des autobus de Bruxelles-Nord.
Départ à 8h50' pour Leefdaal (bus NL). Arrivée à 9h35'.
Korbeek-Dyle, Heverlee, Bois d'Heverlee, Eaux Douces (PN),
Forêt de Meerdael, Nethen. Retour en bus via Overijse.
25 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

* 10 - P - Réunion à 9h30' gare du Midi. Départ en train à 10h03'
pour Nivelles-Est. Arrivée à 10h22'. Château de la Tour-
rette, Croiseau, Ronquières, PN, Château de la Rocq, Hameau
du Bois, Wailles, Nivelles. 22 km. Retour en train.
Pilote : R. PORTA.

10 - R - Réunion à 8h15' gare du Q.L. Départ à 8h42' pour Bar-
vaux via Marloie. Arrivée à 10h30'. Barvaux, Wéris, Mor-
mont, Oster, Oppagne, Biron, Barvaux. 25 km. Retour en
train. Pilote : J.M. VANHANDENHOVE.

- 10 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15' place Wiener -Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95). Promenade de 8 km. en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.
- * 11 - P+R - Réunion à 10 h. à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Départ à 10h15'. Pilote à désigner sur place.
- * 17 - P - "A vous de piloter" - Promenade circulaire - Réunion à 9 h. place Rouppe. Départ en bus à 9h15' pour Sint-Martens-Lennik. Arrivée à 9h45'. Réunion à l'église. Ten Helleken, O.L.Vrouw Lombeek, PN café Payottenland, Sint-Martens-Lennik. Retour en bus. 19 km. Pilote : J. DRIESENS.
- 17 - R - Réunion à 8 h. à Bruxelles-Nord. Départ en train à 8h29' pour Tirlemont. Arrivée à 8h58'. Tirlemont, Willebringen, Broek, Opveld, PN, Zwarten Hoek, Mollemaalbos, Nethen. 25 km. Retour en bus. Pilote : J. OPDEBEECK.
- * 24 - "Sur la Route du Beurre, du Fromage et du Sirop" - Finale - Réunion à 7h45' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h. précises pour Jalhay. Groupe P - Jalhay, Solvaster, PN, Charneux. 18 km. Pilote : A. MOYSON. Groupe R - Jalhay, Baraque Michel, Pont de Belleheid, PN, Solvaster, Charneux. 25 km. Pilote : M. MOYSON. La finale aura lieu à Charneux à l'auberge "l'Hertogenwald" avec possibilité de manger de la tarte bretonne. Pour inscription, voir en tête du bulletin.
- 24 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15' au Fort-Jaco (tram 92). Promenade de 8 km. en forêt de Soignes. Pilote : R. SCHILS.
- * 1/12 - P - Réunion à 8h45' place Rouppe. Départ en bus à 9 h. pour Leerbeek. Arrivée à 9h46'. Elingen, Oudenaken, Sint-Pieters-Leeuw, PN, Volsem, Rattendaal, Vlezenbeek, Koeivijver, Itterbeek. 20 km. Pilote : J. GALLET.
- 1/12 - R - Réunion à 8h45' place Rouppe. Départ en bus à 9 h. pour Leerbeek. Arrivée à 9h46'. Randonnée de 25 km. dans le Payottenland avec PN à Sint-Pieters-Leeuw. Pilote : J. OPDEBEECK.

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS DE NOVEMBRE.

Responsable : R. PORTA, rue Verte 54, 1950 Kraainem. Tél. 731.86.32. Toutes les promenades sont circulaires et pilotées par R. PORTA.

- 6 - Départ à 10h45' de Lot (Stationstraat) (Bus HL à 10h15' place Rouppe - Arrivée à 10h43'). PN à Gaasbeek.
- 13 - Départ à 10h45' de la Grande Espinette. (Bus W 536 à 10 h. place Rouppe). PN à Hoellaart.
- 20 - Départ à 11 h. de Drogenbos (terminus tram 52). PN à Beersel.
- 27 - Départ à 11 h. de Auderghem-Forêt (tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). PN à Groenendaal.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter 174, 1070 Bruxelles.
Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km. en forêt de Soignes.

- 2 - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95).
Pilote : R. GROLLET.
- 9 - Réunion au Fort-Jaco (tram 92, bus 60). Pilote : J. BARY.
- 16 - Réunion à Groenendaal-Laiterie (bus L366 à Ixelles, place Ste-Croix à 14h10' ou Boitsfort-Etangs à 14h21'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h28' ou train au Q.L. à 14h15'. Arrivée à Groenendaal à 14h26'). Pilote : A. MOYSON.
- 23 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. MOYSON.
- 30 - Réunion à Auderghem-Forêt (tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). Pilote : R. GROLLET.

SECTION "JEUNES" (PEDESTRE ET CYCLO)

M. MOYSON (tél. 02/521.82.67 - seul WE) et Y. CONRAD (tél. 02/647.44.58).

1-2-3 - Week-end Jeunes en Ardennes. Tél. à Martine MOYSON (521.82.67).

- 9 - Rendez-vous au Q.L. à 8h30'. Départ à 8h42' pour Gembloux. 20 km. Pilote : M. CANTINAUX.
- 16 - Rendez-vous au Q.L. à 7h20'. Départ à 7h39' pour Marbehan. 25 km. Pilote : M. CANTINAUX.
- 24 - Rendez-vous à 7h45' gare Centrale (arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h. - Sur la Route du Beurre, du Fromage et du Sirop : voir programme général. 25 km. Pilote : M. MOYSON.

X X
X

E C H O S

CARNET NOIR - Nous apprenons avec tristesse le décès de Madame VOGELAERS. Nous présentons à notre ami Paul nos plus vives condoléances et l'assurons de toute notre sympathie.

VISITE DE TOURNAI - Nous envisageons une visite de la Ville de Tournai, pilotée par notre amie Marie-Louise VERBOVEN. Cette visite aurait lieu le SAMEDI 7 DECEMBRE 1985. Si nous obtenons le nombre de participants voulus, le déplacement se fera en car. Donc, inscription le plus rapidement possible chez R. PORTA, tél. 731.86.32. Le détail de cette visite paraîtra dans le bulletin de décembre.

REMERCIEMENTS - Jean-Marc et Martine LEBOUT remercient tous les amis de Pégase qui ont pensé à eux le jour de leur mariage en s'associant aimablement à leur bonheur.

A VENDRE - Pour philatéliste débutant, collection de timbres oblitérés de Belgique : + ou - 1.300 timbres différents du n° 1 à nos jours (1984-85). Valeur catalogue 1985 : 34.500 francs à saisir pour 11.500 francs. Renseignements : J. DRIESENS, tél. 218.01.96.

A VENDRE - Un gilet en mouton, sans manches, mixte. Taille 40-42. Prix : 1.500 francs. Tél. 735.27.47 après 20 heures.

X X X

AUVERGNE 1985

Grand départ le 5 septembre pour un deuxième voyage Pégase dans cette région. Le matin de ce jour là, il n'y avait pas tellement de raisons d'être optimiste. Temps gris, pluvieux et froid, mais au fur et à mesure des kilomètres le ciel devient bleu, et à Montargis c'est déjà le pique-nique en plein air dans un parc aux mille parterres fleuris.

Depuis lors, contrairement au climat rude, mais avant tout capricieux de l'Auvergne, ce furent dix jours de "Grand Beau".

Dès le lendemain, nous partons à la découverte. Nous voilà en route vers Volvic où dans un décor ambiant de carrières souterraines millénaires, on nous initie par un spectacle audio-visuel captivant, à la naissance, la vie du volcan et de tout ce qui en découle.

La montée au Puy de Côme par la forêt, nous fait découvrir un premier panorama volcanique, faible avant-goût de ce que nous allons admirer les jours suivants au sommet du Puy de l'Angle et du Plomb du Cantal. Paysages des plus grandioses que ces chaînes de cratères aux couleurs diverses de lave éteinte.

Ce voyage ne fut pas uniquement découverte sur la plan géographique, le culturel y eut sa part et même . . . l'inédit.

En route vers le beau lac Pavin, traversant d'immenses étendues de prés avec bétail, nous découvrons couché dans le ravin un veau né quelques heures auparavant. La pauvre bête ne survivra pas, la journée s'annonçant très chaude. D'abord quelques gorgées d'eau, il faut la sauver à tout prix. Au loin se gessine le toit d'une ferme. Pierre prend l'animal sur les épaules, mais se rend très vite à l'évidence qu'il n'arrivera pas au but avec un tel chargement. Roland part donc en estafette vers la ferme de "Leylavau" alerter les présumés propriétaires. De fait, ce veau né prématurément leur appartient. Ils partent donc en jeep récupérer leur bien. Entretiens le groupe se retrouve dans la cour de la ferme, où nous accueillons finalement en triomphe la jeep avec nos pilotes, les fermiers heureux de leur précieuse récupération et derrière eux le petit veau qui portera le nom de son sauveteur.

Après cette B.A. nous poursuivons le programme de la journée.

Au fil de nos randonnées nous découvrons les lacs, des villages avec leurs fermes pittoresques aux toits de Lauze grise. Chaque jour nous montre ce pays sous un aspect bien différent et toujours aussi beau.

Que dire de nos visites au Moulin d'Ambert, première papeterie de France, restée attachée aux techniques manuelles.

Riom, petite ville ayant une grande histoire. Billom, ancienne ville universitaire du XIII^e siècle. Blesles, Brioude et sa basilique romane au chevet étagé, polychrome et son pavement de galets, sans oublier Lavandieu et son cloître, seul rescapé Auvergnat des révolutions.

Tout au long de nos randonnées le soleil tape, les coups de soleil sont gratuits, les lèvres gonflent, crevassent, nez et gorges sont secs, mais nous marchons vaillamment et sommes heureux.

La découverte de Salers pour la dernière partie du séjour fut une révélation. Petite ville jusqu'au XVIII^e siècle avec ses belles demeures renaissance. Véritable joyau montagnard spécialement mis en valeur le soir par ses éclairages. Des habitants accueillants et désireux de maintenir les traditions de leur pays. C'est ainsi qu'au cours d'une balade la visite d'un "Buron" nous permit d'assister à la plus vieille et maternelle scène pastorale qui soit. La vache est appelée par son nom, elle est flanquée de son veau de l'année qui tête et "amorce la traite". Ecarté, le veau sera de nouveau là pour quelques lapées finales. Cette mode s'applique uniquement aux vaches rouge-acaïou de Salers.

Ce n'est pas tout ! ! La soirée surprise annoncée et mise sur pied depuis des mois, nous mit en présence d'un groupe en costumes d'époque les plus variés et accompagnés d'instruments anciens. Il nous donne un remarquable récital de bourrées et chants. Le tout ayant été précédé d'un repas régional bien arrosé.

Enfin pour terminer, le sommet du Mont Violent nous accueille pour le pique-nique. Nouveau paysage, prismes et orgues de basalte. Un dernier regard sur cette région, et comme dans la chanson nous dirons "Nous avons fait un beau voyage". Merci encore pour tout cela à notre chef de file.

"TOTOICHE".

LA BASILIQUE SAINTE-MADELEINE DE VEZELAY

Dominant de sa masse rose et ocre les maisons serrées du bourg médiéval, la basilique de Vézelay est un des sommets de l'art roman.

Construite de 1120 à 1140, lorsque l'afflux des pèlerins venant prier auprès des reliques de Sainte-Madeleine rendit trop exigu l'édifice pré-existant, la nef, longue de 62 mètres, large de 12 mètres, surprend par sa hauteur, 18 mètres et sa clarté.

Elle compte dix travées de deux étages - arcades en plein cintre surmontées de fenêtres hautes - les neuf premières voûtées d'arêtes, la dixième voûtée d'ogives. De forts arcs doubleaux, aux pierres de couleur ocre et brune alternées, accentuent le rythme des piliers cruciformes flanqués de quatre colonnes surmontées de chapiteaux sculptés d'une étonnante qualité. Des frises de palmettes, de rosaces, de rubans courent le long des formerets, des doubleaux, du cordon de séparation des étages, des voussures extérieures des arcades, soulignant magistralement les points forts de l'architecture.

De quelques années postérieur, le narthex, à nef centrale et deux nefs latérales de trois travées voûtées d'arêtes, surmonté de tribunes, s'ouvre sur la nef par trois portails dont les sculptures, et particulièrement le "Tympan de la Pentecôte", au portail central, comptent parmi les oeuvres majeures de l'art occidental.

Le choeur, de style gothique primitif, car construit, de même que le transept, entre 1185 et 1215, oppose aux pierres blondes de la nef la blancheur nacrée de ses colonnes.

Mais plus encore peut-être que la qualité de l'architecture ou de la décoration, ce qui fait de la Madeleine de Vézelay un lieu d'exception, c'est cette magie de lumière qui, de la douce pénombre du narthex au chatouement doré de la nef et à l'explosion de clarté du choeur, saisit le visiteur, l'exalte et l'apaise à la fois.

Vézelay, qui fut à l'époque médiévale une des acropoles de la Chrétienté, demeure un lieu touché par la grâce.

X X
X

LE CHATEAU DE BELOEIL

Pairie du comté de Namur, le fief de Beloeil, passé par mariage à la famille de Condé, entra dans l'apanage de la famille de Ligne en 1311, lorsque Fastré de Ligne épousa Jeanne de Condé. Leur fille Catherine devait le léguer à son neveu Jean de Ligne.

Tout porte à croire qu'à chaque siècle de l'histoire un homme surgisse et le représente dignement.

Un Montmorency nous montre le XVIIe siècle, un Grand Condé nous peint le XVIIe siècle. De même Charles-Joseph de Ligne nous apparaît comme la figure brillante du XVIIIe siècle. Nous nous attacherons simplement à souligner le savant amateur de jardins que fut ce prince aux idées et aux goûts raffinés.

Né en 1735 à Bruxelles, Charles-Joseph passe toute son enfance à Beloeil, résidence de la famille depuis le XIe siècle. C'est son père, Claude-Lamoral II qui allait donner à Beloeil une magnificence qui devait en faire l'une des plus belles résidences d'Europe. Son plus grand mérite est la création de jardins français à la Le Nôtre dans le plus pur style du XVIIe siècle.

Ainsi, il avait fait établir les canaux entourant les jardins et tracer sur la façade Nord-Ouest un parterre en vertugadin. Sur la façade Sud-Ouest, il décida la création d'une perspective splendide "la grande vue", ayant pour fontispice une pièce d'eau rectangulaire longue de 460 mètres et large de 130 mètres, dont les proportions, sensiblement égales à celles de la Pièce d'eau des Suisses, à Versailles, frappent par leur perfection.

De chaque côté de ce panorama des enclos de verdure se succèdent alternant avec des pièces d'eau. Ce sont le bassin vert, le bassin ovale, le champ des rosiers, le petit canal cruciforme.

Sur la rive droite, ce sont deux allées qui se croisent, puis, le plus joli bosquet du jardin, en forme de cloître.

Enfin, le prince va porter Beloeil à son apogée et couronner son oeuvre en établissant à la tête du grand lac, le groupe décoratif de Neptune, accompagné du dieu des vents Eole, de chevaux marins, de monstres. C'est l'oeuvre d'Henrion, élève de Pigalle.

Les jardins de Beloeil étaient achevés et l'héritage d'art transmis au jeune Charles-Joseph était considérable par le goût exquis dont Claude-Lamoral fit preuve. Charles-Joseph va donner sa préférence aux jardins à l'anglaise, mode très en vogue à l'époque, à laquelle il ne sacrifia qu'une très petite partie des jardins. C'est lui qui demanda la création du "Rieu d'Amour" dans la partie gauche du parc entre les bosquets et le fossé qui les borde. Cinq ans plus tard, dans ce jardin irrégulier, il construisit un pavillon de pierre, halte de repos à l'extrémité du jardin : le Temple de Morphée.

Ligne commanda aussi un petit temple à la romaine en marbre. Pour rompre avec la rectitude des jardins à la française, le prince meubla d'îles et de presqu'îles l'étendue d'eau qui, avec les jardins, s'étendent jusqu'au fossé du château.

Un large balcon donnant sur la façade du castel descend par un escalier à une "barque chinoise", qui mène à une île décorée de vases de porcelaine du même genre. Mais ce que Charles-Joseph préféra dans ses jardins c'est "l'Isle de Flore" décorée d'un "bain à la russe". C'est là qu'il trouvait la tranquillité propice à la lecture d'ouvrages dont il était très friand.

(A suivre).

